Floralys - Médecins coordonnateurs - F/H

Floralys c’est plus de 20 ans d’expérience de l’intervention auprès des personnes âgées.

L’offre d’accompagnement des personnes âgées de FLORALYS DOMICILE et RÉSIDENCES est globale :

• La personne âgée a la possibilité de rester à domicile et de se faire aider par l’association FLORALYS DOMICILE à la maison tant qu’elle est autonome

• FLORALYS DOMICILE c’est également 42 béguinages. Un béguinage est un petit ensemble de logements où les personnes âgées vivent en compagnie les uns avec les autres, au cœur des villes et des villages. Chaque béguinage est animé par une hôtesse.

• Lorsque la personne âgée perd en autonomie, l’association FLORALYS RÉSIDENCES lui propose un hébergement et un suivi médicalisé en EHPAD. FLORALYS RÉSIDENCES se compose de 5 Etablissements d’Hébergements pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) pour un total de 385 lits et places dont :

- 6 places en accueil de jour,
- 6 places d’hébergement temporaire,
- 91 places en unité de vie protégée (réparties sur les 5 EHPAD).

Situés dans le Douaisis, l’Arleusis et le Cambrésis, les EHPAD Floralys proposent un hébergement et un suivi médicalisé avec des infrastructures.

Les résidences ont été conçues pour faciliter le quotidien des personnes accueillies.

Les EHPAD disposent en majorité de chambres individuelles et pour certains de chambres doubles, équipées et meublées pour apporter à leur occupant confort, bien-être et sécurité. Celles-ci sont personnalisables. Des espaces de vie collectifs ainsi que des espaces extérieurs ont été spécialement aménagés pour permettre aux résidents et à leurs proches d'y accéder librement et en toute sécurité.

Nos résidences sont toutes équipées d'Unités de Vie Protégées. Ce sont des lieux de vie à taille humaine pensées pour les résidents présentant des troubles cognitifs liés à la pathologie Alzheimer ou maladies apparentées

Plus de renseignements : ICI

Dans ce contexte, l'EHPAD La Rose des Vents de Féchain (88 résidents), l'EHPAD « Le jardin d'Allium » d'Arleux (52 résidents), l'EHPAD « Le Parc Fleuri » de Flers en Escrebieux (94 résidents) et l'EHPAD « le Jardin des Augustins » de Douai (65 résidents), recherche leur médecin coordonnateur en CDI.

Sous la responsabilité et l'autorité administratives du responsable de l'établissement, et au sein d'une équipe composée d'IDEC, de psychologues, d'ergothérapeutes, de moniteurs d'activités physiques adaptées et d'IDE, le médecin coordonnateur :
- Assure l'encadrement médical de l'équipe soignante,
- Élabore, avec le concours de l'équipe soignante, le projet général de soins, s'intégrant dansle projet d'établissement, et coordonne et évalue sa mise en œuvre,- Donne un avis sur les admissions des personnes à accueillir,
- Préside la commission de coordination gériatrique,
- Évalue et valide l'état de dépendance des résidents et leurs besoins en soins,
- Veille à l'application des bonnes pratiques gériatriques, y compris en cas de risques sanitaires exceptionnels, formule toute recommandation utile dans ce domaine et contribue à l'évaluation de la qualité des soins,
- Coordonne la réalisation d'une évaluation gériatrique,
- Contribue, auprès des professionnels de santé exerçant dans l'établissement, à la bonne adaptation aux impératifs gériatriques des prescriptions de médicaments et des produits et prestations,
- Contribue à la mise en œuvre d'une politique de formation et participe aux actions d'information des professionnels de santé exerçant dans l'établissement,
- Elabore un dossier type de soins,
- Coordonne, avec le concours de l'équipe soignante, un rapport annuel d'activité médicale,
- Identifie les acteurs de santé du territoire afin de fluidifier le parcours de santé des résidents
- Identifie les risques éventuels pour la santé publique dans les établissements et veille à la mise en œuvre de toutes mesures utiles à la prévention, la surveillance et la prise en charge de ces risques
- Réalise des prescriptions médicales pour les résidents de l'établissement au sein duquel il

exerce ses fonctions de coordonnateur en cas de situation d'urgence ou de risques vitaux ainsi que lors de la survenue de risques exceptionnels ou collectifs nécessitant une organisation adaptée des soins, incluant la prescription de vaccins et d'antiviraux dans le cadre du suivi des épidémies de grippe saisonnière en établissement
- Il peut intervenir pour tout acte, incluant l'acte de prescription médicamenteuse, lorsque le médecin traitant ou désigné par le patient ou son remplaçant n'est pas en mesure d'assurer une consultation par intervention dans l'établissement, conseil téléphonique ou télé prescription.
- Elabore, après avoir évalué leurs risques et leurs bénéfices avec le concours de l'équipe médicosociale, les mesures particulières comprises dans l'annexe au contrat de séjour mentionné au I de l'article L. 311-4-1,
- Reçoit les familles dans le cadre de la prise en charge médicale des résidents,
- Organise avec l'équipe pluridisciplinaire les projets personnalisés individuels des résidents,
- Participe aux réunions de service, au conseil de la vie sociale, à la commission d'admission.

Les postes sont ouverts en CDI, à pourvoir de suite, pour 0.6 ETP, sauf pour l'EHPAD « Le jardin d'Allium » pour 0.4 ETP.
Rémunération :

- Selon Expérience,

- Prime à l'embauche

- Chèques vacances et chèques cadeaux

contact@floralys.fr / 03 27 08 74 74 / L'esplanade, Centre Tertiaire de l'Arsenal, 62 rue Saint Sulpice - CS 60226, 5904 Douai Cedex